



Sondage sur *CIible*

Afin de nous adapter aux nouvelles technologies, nous vous transmettons *CIible* par courriel depuis plusieurs années. Et dans un souci de toujours mieux vous informer, nous avons décidé d'effectuer un sondage maison pour vérifier votre intérêt pour cet outil de communication quant à son contenu, son utilité et sa fréquence de diffusion.

À la suite de la compilation de ces données, nous sommes ravis de vous faire part des résultats plus que positifs relativement à *CIible*, feuillet qui semble très apprécié de ses lectrices. Sur les 619 personnes qui ont reçu le sondage, 86 y ont répondu, soit 14 %. Le taux de lecture de *CIible* est éloquent : 100 % le lisent toujours ou occasionnellement et 97 % disent que *CIible* répond à leurs besoins.

Les rubriques semblent également plaire au lectorat qui les apprécie à plus de

95 %. Les personnes consultées manifestent toutefois leur désir d'être informées davantage sur les résultats de recherche, les prises de position politiques de l'OIIQ et les statistiques sur l'effectif infirmier. Nous entendons d'ailleurs effectuer les ajustements requis pour répondre à cette demande.

Nous tenons à remercier ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au sondage car il nous permettra d'encore mieux vous informer.

Un sondage similaire a été mené concernant *Le Scribe*, dépliant d'information qui s'adresse principalement aux infirmières enseignantes. Il a recueilli tout autant de commentaires positifs que *CIible*. Vous pouvez consulter *Le Scribe* sur le site www.oiiq.org, sections « Salle de presse et publications », « Périodiques ».



L'Ordre et le MSSS informent les infirmières sur la pandémie

En raison de la pandémie de grippe A(H1N1), la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux et l'OIIQ ont cosigné une lettre informant les infirmières sur les programmes d'immunisation de l'automne-hiver 2009-2010 contre la grippe pandémique A(H1N1), la grippe saisonnière et le pneumocoque. Cette lettre, signée par le directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, Alain Poirier, ainsi que par la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, a été transmise à l'ensemble des infirmières figurant sur la liste d'envoi du bulletin *infoOIIQ* de l'Ordre. On peut prendre connaissance de cette lettre sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Quoi de neuf ».



Abonnez-vous au nouveau bulletin électronique *Infostats* de l'OIIQ

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec lance le nouveau bulletin électronique *Infostats* comme complément d'information à ses trois publications statistiques annuelles. *Infostats* sera publié à raison de huit numéros par année et ciblera des thèmes de l'heure :

- ▶ Infirmières exerçant dans le réseau de la santé
- ▶ Attraction et rétention de la relève
- ▶ Évolution de la formation infirmière
- ▶ Effectif en formation infirmière
- ▶ Infirmières étrangères

Demeurez informées en temps réel de l'état actuel de l'effectif infirmier du Québec sous tous ses angles en vous abonnant à *Infostats*. Le premier numéro vous sera transmis le lundi 14 décembre 2009. Vous pourrez vous abonner en ligne à l'adresse www.oiiq.org, directement sur la page d'accueil.

Médias sociaux et pratique infirmière

Les médias sociaux sont de plus en plus présents dans notre société et ils sont devenus des lieux d'échange utilisés par des milliers d'internautes. Qu'on parle de blogues, de forums, de clavardage sur des sites comme Facebook, LinkedIn ou MySpace, ou d'envois de messages textes, les infirmières doivent tenir compte de leurs obligations déontologiques à cet égard. La Chronique déonto diffusée dans le numéro de novembre/décembre du *Journal* fait le point sur ce sujet. Elle présente plusieurs mises en situation qui pourront guider les infirmières dans leurs prises de décisions. Nous vous invitons à lire cette chronique et à diffuser cette information dans votre milieu. Cette chronique est également disponible sur le site de l'Ordre, dans la version Web du *Journal* à l'adresse www.oiiq.org, sections « Salle de presse et publications », « Périodiques ». De plus, l'ensemble des chroniques déonto sont regroupées dans la section, « Être infirmière au Québec », « Déontologie ».

Changement important aux lignes directrices sur l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique

Nous invitons les CII et les DSI à véhiculer cette information dans leur établissement respectif et à se référer aux documents pertinents à cet égard. Lors de sa rencontre des 1^{er} et 2 octobre 2009, le Conseil d'administration de l'OIIQ a décidé de ne plus exiger que la formation pour l'insertion du cathéter veineux central introduit par voie périphérique soit dispensée par un formateur agréé par l'OIIQ, comme l'indiquaient les lignes directrices publiées en 2004.

En abolissant cette exigence, l'Ordre souhaite faciliter l'intégration de cette activité clinique dans la pratique quotidienne des infirmières. Il n'en demeure pas moins que la formation doit être donnée par une formatrice qualifiée dans le domaine.

Des modifications ont donc été apportées au texte des lignes directrices, sous la forme d'un addenda qui sera inséré au document. Vous pouvez consulter celui-ci sur le site de l'OIIQ, sections « Salle de presse et publications », « Répertoire des publications », sous le thème « Techniques de soins ». La section se rapportant aux formateurs agréés sur le site de l'OIIQ fera temporairement mention de la décision du CA, avant d'être définitivement retirée du site.

Formation en ligne de 2^e cycle en santé publique

Si vous désirez améliorer vos compétences en santé publique, l'Université de Montréal et l'Institut national de santé publique du Québec, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Sherbrooke, vous permettent de le faire puisqu'ils offrent un microprogramme de 2^e cycle en santé publique. Ce programme comporte 16 crédits.

Les cours de ce microprogramme s'intègrent au D.E.S.S. et à la maîtrise professionnelle en santé communautaire et son curriculum. Ce microprogramme s'inspire des fonctions de santé publique, permet d'acquérir des compétences et des habiletés pour assumer les responsabilités découlant du Plan d'action local en santé publique selon l'approche populationnelle. Il permet aussi de développer les compétences nécessaires pour exercer des responsabilités en matière de prévention, promotion, gestion, communication et intersectorialité.

On doit s'inscrire avant le 1^{er} février 2010 pour la session d'automne 2010. On peut obtenir des renseignements supplémentaires auprès de M. Salomon Tchameni-Ngamo, par courriel à l'adresse salomon.tchameni-ngamo@inspq.qc.ca.

Fruits et légumes en vedette

Le ministère de la Santé et des Services sociaux diffuse régulièrement la liste de ses nouveaux documents. Toujours d'actualité mais moins abordé dans nos contenus cliniques, l'alimentation saine demeure l'un des ingrédients nécessaires au maintien d'une bonne santé. Nous vous invitons

donc à prendre connaissance du document *Fruits et légumes en vedette – Pour mettre de la couleur dans vos assiettes*, que le ministère rend disponible en version électronique sur son site Web à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, sections « Documentation », « Publications ».

Une mise à jour sur le lavage des mains

Dans le contexte actuel de pandémie, l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) informe l'Ordre de la mise à jour de la Méthode de soins infirmiers (MSI) sur le lavage des mains. Ce document indique comment utiliser le rince-mains antiseptique. Des photos sur le lavage des mains et l'hygiène des mains ont été également ajoutées. Cette mise à jour est disponible à l'adresse www.aqesss.qc.ca/565/Methodes_de_soins_infirmiers.aqesss. Il est à noter que les MSI sont accessibles seulement aux abonnés.

Retrait de 30 pansements à la suite de la réévaluation de l'ensemble des pansements inscrits sur les listes de médicaments

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé à l'OIIQ d'informer ses membres des changements apportés à la liste des pansements inscrits sur la Liste de médicaments du Régime général d'assurance médicaments. Dernièrement, le Conseil du médicament, assisté d'un groupe d'experts en soins des plaies, a procédé à la révision de cette liste. Sur les 230 pansements évalués, 30 ont été retirés de la liste. Malgré le retrait de ces pansements, la liste comporte suffisamment de choix pour permettre aux infirmières de bien traiter les plaies.

Le Conseil du médicament a également revu la classification des pansements en déterminant des critères de comparaison tels que leur fonction, principalement selon le type de plaies, leur composition, leur dimension, leur épaisseur, la présence ou non de bordure, etc.

Nous vous invitons donc à transmettre cette information aux membres de votre équipe.

Des renseignements supplémentaires sur les changements apportés à la Liste de médicaments du Régime général d'assurance médicaments sont disponibles sur le site Web du Conseil du médicament à l'adresse www.cdm.gouv.qc.ca, sections « Salle de presse », « Communiqués ».

Les Journées annuelles de santé publique sont reportées

En raison de la campagne de vaccination massive contre la grippe A(H1N1), les 13^{es} Journées annuelles de santé publique ont été reportées et se tiendront du 9 au 12 mars 2010. Nous vous invitons à consulter le site Web www.inspq.qc.ca/jasp pour toute information supplémentaire à ce sujet.

Lancement de la campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat

Pendant le congrès de l'OIIQ, la présidente du Comité jeunesse de l'Ordre, Julie Poirier, lançait la nouvelle campagne de promotion pour la poursuite des études au baccalauréat intitulée « Multiplie tes choix, additionne DEC et BAC ». Cette campagne, qui s'étendra sur trois ans, vise à faire connaître à la relève infirmière les multiples choix de carrières qu'offre le baccalauréat en sciences infirmières. Ce baccalauréat permet aux détentrices du DEC d'approfondir leurs connaissances et de se spécialiser, les rôles des infirmières de demain étant en constante évolution. Donc, en plus de bonifier et de compléter la formation acquise au DEC, le baccalauréat ouvre la porte à un plus large éventail de postes, permet notamment de travailler en santé communautaire, en soins critiques et en santé mentale. Également, les connaissances et les qualités

nécessaires aux futures infirmières seront étendues : évaluation physique et mentale, leadership, physiopathologie, biotechnologie, pharmacovigilance, souffrance et soutien aux proches en cas de deuil.

Depuis la création du programme DEC-BAC, l'OIIQ assure un suivi constant du rythme auquel les nouvelles diplômées du DEC poursuivent leurs études et obtiennent le baccalauréat. En février 2009, nous avons constaté que la proportion des diplômées du DEC (programme 180.A0) qui s'inscrivent au baccalauréat dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme collégial est à la baisse, soit une diminution de près de 10 % depuis 2004 : 41 % des finissantes du DEC de mai 2004 se sont inscrites au baccalauréat contre 32 % des finissantes de mai 2008. Pour le Comité jeunesse de l'Ordre, cette baisse

laisse entrevoir qu'un pourcentage assez important de jeunes infirmières n'ont pas reçu de formation de base, pour des secteurs de pointe en grande pénurie, tels les soins critiques et la santé mentale. Selon Julie Poirier, il est important pour le Comité jeunesse que ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études à l'université le fassent immédiatement après avoir terminé leur DEC.

Les employeurs peuvent grandement faciliter le cheminement des infirmières vers la poursuite de leurs études au baccalauréat. L'OIIQ a produit un vidéo, qui renferme des témoignages d'étudiantes du DEC et du baccalauréat, d'enseignantes, d'infirmières et d'employeurs. Nous vous invitons à le visionner à l'adresse www.multiplieteschoix.com.

Blogue Internet et santé

Le Groupe de recherche Médias et santé de l'Université du Québec à Montréal et l'Association pour la santé publique du Québec ont pris l'initiative de créer le blogue Internet et santé. Ce blogue s'adresse aux acteurs de la santé publique, aux médias et aux milieux universitaires qui s'intéressent à la manière dont Internet transforme les pratiques de communication dans le domaine de la santé. Le blogue Internet et santé est un espace réservé aux annonces, aux échanges et aux archives et permet de sensibiliser ses utilisateurs aux multiples outils du Web 2.0 en les utilisant de façon concrète. Cet outil est disponible à l'adresse www.internet.sante.uqam.ca.

Nouvelles brochures « Trucs et astuces pour les aînés »

L'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM) a produit, en collaboration avec le ministère de la Famille et des Aînés, trois nouvelles brochures de promotion de la santé des aînés. Des chercheurs et cliniciens de l'IUGM ont abordé des sujets d'actualité pour les aînés, comme la mémoire et l'alimentation, et un sujet dont on parle moins, l'incontinence. Ces trois brochures sont présentées sous forme de trucs et d'astuces et s'intitulent : *Bien s'alimenter pour vieillir en santé*, *Faites travailler vos méninges!* et *L'incontinence, brisons le silence*. Ces brochures sont disponibles auprès du ministère, en composant 1 888 643-4721, et en version électronique à l'adresse www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines.

Révision des guides cliniques en antibiothérapie

Le numéro d'octobre du bulletin *Express* du Conseil du médicament a diffusé une nouvelle d'intérêt pour l'ensemble des DSI et des CII, soit la révision des guides cliniques en antibiothérapie. Les travaux ont été soutenus par un comité d'experts qui a permis de bonifier le contenu clinique et scientifique des guides en ciblant l'information pertinente pour le clinicien au moment de sa prise de décision en matière d'antibiothérapie. Vous pouvez consulter les guides cliniques révisés à l'adresse www.cdm.gouv.qc.ca/site/aid=1623.p.html. Le Conseil prévoit réviser, toujours en collaboration avec ses partenaires professionnels, une deuxième série de guides cliniques.

Les bourses 2010 FORCES maintenant disponibles!

Le programme *Formation en utilisation de la recherche pour cadres qui exercent dans la santé* (FORCES) vise à améliorer les habiletés et les compétences des dirigeants dans le domaine de la santé et à les aider à comprendre, acquérir, évaluer et utiliser des données de recherche dans la gestion des organismes de santé. Ce programme favorise également une collaboration accrue entre les médecins, les infirmières et d'autres cadres, et soutient la capacité d'établir et de maintenir une culture de

prise de décisions éclairées par les données probantes.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires à cet égard, vous pouvez télécharger le *Guide pour les candidats 2010* disponible sur le site Web de FORCES à l'adresse www.fcrss.ca/forces/. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 2 mars 2010, la divulgation des résultats, le 1^{er} mai 2010, et la première séance en résidence se tiendra du 8 au 19 août 2010.

Mention d'honneur au CHUM

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a reçu une mention d'honneur en 2008-2009 pour sa campagne québécoise « Ensemble, améliorons la prestation sécuritaire des soins de santé! » dans le cadre du Prix d'excellence Isabel et Michelle Beauchemin Perreault du MSSS. Ce projet a été présenté par le CHUM au nom des 46 établissements qui se sont engagés dans cette campagne.

Cette campagne est l'un des plus importants projets en matière d'application de pratiques cliniques et de gestion permettant d'éviter des événements indésirables graves. Le CHUM a l'intention d'investir le montant du prix obtenu dans des activités de formation et de soutien de la campagne pour les 46 établissements participants et pour les nouveaux qui se sont inscrits depuis la mise en candidature. Les modalités seront établies sous peu.

CALENDRIER – Colloque CII-CIR : cuvée 2010

Le Colloque annuel des CII-CIR se tiendra les 5 et 6 mai prochain au Centre Mont-Royal de Montréal. Ce grand rassemblement des conseils des infirmières et infirmiers et des membres des commissions infirmières régionales portera sur la collaboration infirmières-médecins. C'est donc un rendez-vous à inscrire à votre agenda dès maintenant.